



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE: 29.05.15									
direction de	N° 15417									
l'environnement	Dir.	DE	CE	CE	SGM	SAF	SCIES	SCIT	PHB	PZF
AFFECTÉ							✓			
COPIE										
OBSERVATIONS	JA → BICPE → 02/06 → AR									

Nouméa, le 21/05/2015

PROVINCE SUD - Secrétariat Général										N° 15417										ARRIVÉE LE: 26 MAI 2015																								
F		VP1		VP2		VP3		CAB		S		A		C		S		T		aG		Observation (s)																						
										DRH		DJA		DSI		DFI		Autre																										
SGA AT					A					C					SGA DD					A					C					SGA EJS					A					C				
DE		DL		DFA		Autre		DENV		DDR		DEFE		Autre		DES		DSL		DC		DPASS		MDF		Autre																		

Direction de l'Environnement  
6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa CEDEX

Objet : Réponses aux arrêtés N°779-2015/ARR/DENV  
N°791-2015/ARR/DENV

Monsieur le Directeur,

Suite à l'incendie en date du 10 mars 2015 qui a eu lieu sur le site de GADJI exploité par la CSP, veuillez trouver ci-dessous les éléments attendus.

En réponse à l'arrêté de mesures d'urgence N°779-2015/ARR/DENV (article 4), nous vous informons qu'à ce jour, nous avons comptabilisé plus de 21 jours d'intempéries sur le chantier du casier D, ainsi la date de livraison de ce dernier se voit reportée proportionnellement aux nombres de jours qui n'ont pas pu être travaillés.

Le chantier du casier D1 sera donc réceptionné courant juin 2015, cependant nous vous informons d'ores et déjà que le complexe de géomembrane est posé à 85%, il restera ensuite à positionner le massif drainant en fond.

D'autre part, la révision du plan d'intervention incendie demandée dans l'arrêté de mise en demeure N°791-2015/ARR/DENV (article 2) intégrera les retours d'expérience suite à l'incendie du 10 mars, notamment des mesures préventives : mise en place d'une couverture hebdomadaire, nécessité, dans la mesure du possible, d'avoir 2 accès différents sur un casier, video surveillance des casiers, mais également des mesures correctives : la recherche du point chaud après extinction, l'isolement et le traitement par sarcophage, etc.

Ce plan, datant de 2011, est en cours de remise à jour et ce en collaboration avec les services techniques de la commune de Paita, les pompiers de Paita et la société Suez Environnement. Le retour est prévu pour fin du mois de juin 2015.



Enfin le programme de remise en état du casier C2 indiqué à l'article 3 a été remis à la DENV et la fin des travaux est prévue début Juin.

En vous souhaitant bonne réception de la présente correspondance nous vous prions d'agr er, Monsieur mes salutations distingu es.

Le Directeur des Exploitations de la CSP

*COPIE : SIGN*